

# Sept questions sur le mercredi matin

**Votation** Le 26 mai 2011, le Grand Conseil adoptait la loi 10744 qui réintroduit la semaine de quatre jours et demi d'école dans l'enseignement primaire. Un référendum ayant abouti, les citoyennes et les citoyens auront le dernier mot, le 11 mars 2012.

## Que dit la loi?

Les élèves du cycle moyen de l'enseignement primaire (5P-8P, soit de 8 à 11 ans) iront quatre jours et demi par semaine à l'école, dont le mercredi matin. Au cycle élémentaire, (1P-4P), les élèves n'iront pas à l'école le mercredi matin, mais des enseignant-e-s supplémentaires seront engagés pour renforcer l'apprentissage de la lecture et apporter du soutien scolaire.

## Quels sont les objectifs de la loi?

Les objectifs sont d'améliorer la qualité de l'école et de répondre aux exigences du nouveau Plan d'études romand (PER). Au cycle élémentaire, pour les petits, il s'agit de renforcer les connaissances en lecture et d'améliorer le soutien scolaire. Au cycle moyen, il s'agit d'améliorer les connaissances en français, de progresser en allemand et d'introduire l'anglais dès la 7P.

## Quels sont les moyens prévus?

La loi prévoit d'investir 20 millions de francs dans l'enseignement primaire. Il s'agit d'engager 150 enseignant-e-s pour faire face à l'augmentation du temps scolaire au cycle moyen (120 postes) et pour renforcer l'encadrement au cycle élémentaire (30 postes).

## Les élèves genevois vont-ils moins que les autres à l'école?

Durant les quatre ans du cycle moyen de l'enseignement primaire, les élèves genevois travaillent 210 heures de moins que les élèves fribourgeois. La différence est de 295 heures avec le Tessin. De 475 heures avec le Valais, soit presque 22 semaines d'école en moins. Les citoyens vaudois ont décidé, le 4 septembre 2011, une augmentation du temps scolaire au primaire qui représente 18 semaines d'école. Genève est ainsi le seul canton qui enseigne quatre jours par semaine aux élèves de 8 à 11 ans, soit 151 jours par année, contre 171 dans les cantons de Vaud et de Fribourg.

## Quel sera l'emploi du temps des élèves le mercredi matin?

Les quatre périodes ajoutées au cycle moyen

concernent le français, l'allemand et l'anglais. Mais le mercredi matin ne sera pas consacré à certaines disciplines. Ce sera une demi-journée d'école comme les autres.

## Les enseignants vont-ils travailler davantage?

Non, c'est pourquoi ils devront être plus nombreux pour faire face à l'augmentation du temps scolaire des enfants. La maîtresse ou le maître de classe sera présent face à ses élèves aussi longtemps qu'aujourd'hui; il enseignera les mêmes disciplines mais aussi, le plus souvent, l'anglais.

Le co-enseignement (deux enseignants par classe) sera renforcé en langues, en mathématiques et en sciences. Le reste de la semaine (4 périodes sur 32), les élèves seront confiés aux maîtres spécialistes en arts visuels, musique, éducation physique, qui travailleront parfois en demi-groupe.

## Comment concilier école et loisirs?

Les autres cantons sont parvenus à concilier l'école sur quatre jours et demi et les activités extrascolaires. Notre canton y parviendra aussi, mais des aménagements sont nécessaires.

Le DIP travaille activement avec les écoles vouées à l'enseignement artistique (musique, théâtre, rythmique, danse), les associations sportives et les consulats et associations qui organisent les cours de langue et culture d'origine afin de garantir leurs prestations actuelles. Il s'agit de proposer d'autres plages horaires, de faciliter l'accès à des locaux, à des installations sportives.

Si parmi tous les scénarios étudiés, c'est celui du mercredi matin qui a été retenu, c'est aussi parce que cette plage horaire est moins chargée d'activités extrascolaires que les fins de journées et le mercredi après-midi. Il est plus facile, par exemple, pour un bénévole d'association sportive de se libérer à 17 heures que le mercredi matin. *Lire aussi à ce sujet en page 11.* ■

# Une loi qui ne vise que la quantité!



DR

## Défavorable à la loi sur l'horaire scolaire:

Catherine Desponds-Kisfaludy, membre du Comité référendaire et parent d'élève

**P**our trouver une solution, il faut se poser les bonnes questions. Que veut-on obtenir avec une réforme de l'école? Le but est d'améliorer les prestations de l'école pour un meilleur apprentissage des élèves. La mesure simpliste apportée par M. Charles Beer, à savoir augmenter l'horaire de l'écolier, n'y répond pas et risque même de s'avérer contre-productive.

Si augmenter les heures créait plus de réussite scolaire, cela se saurait... et il n'y aurait plus besoin de réformes depuis longtemps! Nous sommes farouchement opposés à une vision des choses rappelant un certain «travailler plus pour gagner plus» qui a largement échoué pas loin de chez nous. Nous considérons que cette idéologie mécaniste ne trouve pas sa place dans le domaine du sensible et du progressif qu'est celui de l'éducation. C'est la qualité et non la quantité qu'il faut traiter.

Dans le contexte genevois, l'augmentation de l'horaire scolaire de l'écolier le mercredi est la pire des solutions. Les activités périscolaires sportives, artistiques et linguistiques pratiquées par des milliers d'enfants vont être mises à mal. De nombreux clubs et associations annoncent déjà une baisse drastique de leur offre qui ne pourra pas être reportée à un autre moment. Pour les plus petites structures, c'est simple-

ment l'impossibilité de survivre à ce changement. Cela implique des pertes d'emplois et une diminution des possibilités qui s'offrent à nos enfants. Ces activités sont complémentaires et participent grandement au développement, à l'épanouissement et à l'équilibre des élèves. Il faut conserver cette richesse.

Des pays qui ont fait leurs preuves en termes de résultats montrent que l'excellence qu'ils atteignent ne tient pas au nombre d'heures passées en classe mais bel et bien à l'investissement pour améliorer les conditions d'apprentissage. La Finlande est en tête des résultats PISA et dispense nettement moins d'heures d'école que Genève.

Mais alors, que faire dans ce contexte genevois? Il faut attribuer des moyens destinés à réduire le nombre d'élèves dans les classes à l'école primaire. Malgré les chiffres annoncés, les classes de 24 élèves et plus ne sont pas une exception. Cette solution ne devrait pas choquer M. Beer dans la mesure où il l'a lui-même mise en place pour le cycle d'orientation (CO) et qu'elle est à l'œuvre dans le Réseau d'enseignement prioritaire (REP) avec un succès incontestable et unanimement reconnu.

Il y a vingt ans, Genève était le canton qui investissait le plus par élève. A l'heure actuelle, nous sommes derrière tous les autres cantons du pays. Ne laissons pas l'école primaire devenir le parent pauvre de l'instruction publique. Appliquons simplement ce qui a été décidé et mis en place dans le REP et au CO et demandons les moyens pour le faire. Comment faire cela? En votant et en refusant massivement ce projet de loi. M. Beer a déjà demandé, si sa loi était refusée, qu'on lui propose un autre projet: les solutions existent déjà, appliquons-les. ■

# Une loi sage!

Photo: N. Righetti



## Favorable à la loi sur l'horaire scolaire:

Claude Aubert, député et psychiatre d'enfants

**Q**uelle curiosité, quelle soif d'apprendre! Les enfants sont avides de comprendre, d'expérimenter, d'écouter les réponses aux questions qu'ils posent! Ils ont besoin d'un milieu riche en stimulations, en confrontations, en explications. Bref, ils ont besoin d'aller à l'école.

A force d'entendre parler d'échecs scolaires, on croit que l'école est une fabrique d'insuccès, qu'elle est une institution redoutable, épuisant les écoliers plutôt que de les éveiller à la nature et à la culture. Or, deux tiers des élèves traversent leur scolarité sans encombre! Oui, l'école conduit aussi et surtout au succès! En primaire, elle irait encore plus loin en offrant davantage de temps passé en classe, comme dans la quasi-totalité des cantons suisses. Cent cinquante et un jours d'école par année à Genève, 171 dans les cantons de Vaud et de Fribourg. Et en Finlande, pays rendu célèbre par ses résultats à l'enquête PISA? Cent quatre-vingt-huit jours!

C'est un constat de bon sens. Les élèves doivent apprendre beaucoup, ce qui nécessite du temps. Il faut tenir compte des cycles de vigilance des jeunes cerveaux, de la durée de leur capacité d'écoute, des limitations de leur faculté de se concentrer. La recherche, dans ce domaine, montre l'utilité de bénéficier de quatre jours et demi, voire de cinq jours d'école par se-

maine. Genève fait exception en concentrant tout en seulement quatre jours.

Adoptée par le Grand Conseil (56 oui, 22 non, 4 abstentions), cette loi est sage. Les enfants de 8 à 11 ans (5P-8P) seront en classe le mercredi matin. Les plus jeunes, de 4 à 7 ans (1P-4P), n'iront pas à l'école le mercredi matin mais bénéficieront d'un encadrement renforcé. Pourquoi? Parce que l'avenir scolaire des enfants dépend en grande partie de la qualité de l'enseignement donné dans le cycle élémentaire. Toutes les études internationales démontrent «qu'une offre d'encadrement et d'éducation large, complète et de haute qualité au stade de la petite enfance promeut durablement le développement des performances scolaires des enfants»<sup>1</sup>. S'occuper très tôt des enfants en difficulté est une nécessité et un investissement pour la société.

L'allongement proposé jouera aussi un rôle dans l'amélioration de la discipline. Comme chez l'adulte, la reprise du travail après une ou deux journées de repos ne s'effectue pas facilement. Il faut reprendre le rythme. Après une journée de repos, les élèves ont à tester par leur conduite, une fois encore, la solidité de l'enseignant; ils ont à tester, une fois encore, la hiérarchie du groupe de copains ou la solidité des réseaux d'amitié des copines (qui a fait la paix, qui a défait la paix). En allant le mercredi matin à l'école, au cycle moyen, les élèves seront dans une continuité relationnelle durant la semaine, ce qui va diminuer le temps consacré à régenter.

Oui à cette loi! ■

<sup>1</sup> Conseil suisse de la science et de la technologie, 1/2011.

# Combien de jours dans une semaine?

**Mercredi matin** Le psychologue et professeur François Testu explique l'enjeu des rythmes scolaires. Il avait été auditionné le 17 septembre 2009 par la commission HarmoS et Horaire Scolaire (HHS) composée des principaux partenaires de l'école.



DR

Pour François Testu, «les ruptures de rythmes scolaires s'accompagnent d'une baisse du niveau de performance».

**Q** u'est-ce qu'une rupture de rythme scolaire et quelles en sont les conséquences?

L'équilibre recherché n'existe plus lorsque la vie scolaire ne comprend que quatre jours sans accompagnement péri- et extrascolaire: les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Dans ce cas, la rythmicité journalière classique disparaît pour laisser place à une rythmicité inversée. Cette inversion s'accompagne d'une baisse du niveau de performances. Nous sommes alors en présence d'une rupture de rythmicité.

**Les ruptures scolaires peuvent-elles être un facteur d'inégalités?**

J'ai montré expérimentalement que proposer, comme en France, la semaine de quatre jours «secs» sans accompagnement familial et/ou associatif péri- et extrascolaire, ne fait qu'accentuer et allonger les effets perturbateurs du week-end sur l'adaptation à la situation scolaire. La libération du temps n'est pas forcément synonyme d'épanouissement, d'éveil et d'intégration pour tous. Au contraire! Elle peut

accentuer les différences. Certains profitent pleinement de la libération du temps parce que le milieu environnant le permet. D'autres, faute d'encadrement familial, faute d'une politique socio-culturelle accessible à tous, subissent de plein fouet les processus de rupture, caractérisés par une inversion très marquée de la rythmicité journalière classique et accompagnée d'une baisse du niveau de performance. Les ruptures peuvent ainsi être source d'inégalités.

**Quels sont les trois principaux rythmes à respecter?**

S'il est réellement question de proposer des emplois du temps, des calendriers scolaires adaptés chronobiologiquement et chronopsychologiquement aux jeunes, trois principaux rythmes doivent être respectés: le sommeil, les fluctuations annuelles de la résistance à l'environnement, ainsi que les variations journalières de l'activité intellectuelle et de la vigilance. |

	Jours de classe dans l'année	Durée de la semaine
Genève	151 jours	4 jours
France	144 jours	4 jours
Allemagne	Entre 188 et 208 jours (selon les Länder)	5 jours en général; si 6 jours, 2 samedis libres par mois (selon les Länder)
Angleterre et pays de Galles	190 jours	5 jours
Espagne	Au moins 175 jours	5 jours
Italie	Au moins 200 jours	5 ou 5,5 jours
Pays-Bas	880 heures pour les 4 premières années, puis 960	4,5 jours

Source: Données tirées de l'article de Florence Kamette, «Les rythmes scolaires dans l'Union européenne» in *Fondation Robert Schuman, Question d'Europe* n°212, 5 septembre 2011.

# L'histoire d'un horaire...

**Genève** Ces trente dernières années, l'horaire de l'écolier a souvent évolué. Par CHANTAL RENEVEY

**L**ancée à la suite d'articles parus dans *Genève Home Informations* et soumise au peuple en 1982, l'initiative pour la suppression du samedi scolaire concernait tous les ordres d'enseignement et demandait au Grand Conseil «de prendre d'urgence toutes les dispositions légales afin que le samedi scolaire soit supprimé».

## Quelle compensation?

D'emblée, le débat a porté sur la manière de compenser cette demi-journée de travail. La question d'une suppression pure et simple de quatre périodes d'enseignement n'a en effet jamais été envisagée: déjà à l'époque, le canton de Genève était celui qui comptait le moins d'heures de classe et les exigences des nouveaux plans d'études romands appliqués au niveau primaire ne permettaient en aucun cas d'envisager une quelconque réduction, sauf à sacrifier les activités artistiques et à compromettre l'introduction de l'allemand. Quant aux solutions de remplacement, dont l'étude avait été confiée à une commission, elles s'avéraient toutes boiteuses.

A la même époque, d'autres cantons examinaient aussi cette question et une initiative similaire avait par exemple été largement approuvée par le peuple vaudois en novembre 1980. Mais la situation était différente puisque les autres écoliers romands fréquentaient l'école le mercredi matin.

## Débat de société

Les initiants basèrent leur campagne sur la nécessité d'harmoniser le temps libre des parents et des enfants, à un moment où le congé du samedi matin devenait la règle dans le monde économique. Mais lors des débats au Grand Conseil, certains députés s'inquiétèrent des effets néfastes d'une civilisation des loisirs dont l'effet paradoxal aurait pu être un surcroît de fatigue pour les enfants emmenés dès le vendredi soir dans leurs résidences secondaires et rentrés trop tard le dimanche, voire trop tôt le lundi matin. Quant à la Société pédagogique genevoise, sans prendre officiellement position, elle devait tenir compte de l'avis de la majorité des enseignants favorables au statu quo.



Droits: DIP

Consultés, les élèves du cycle d'orientation et du collège avaient souhaité le maintien de l'horaire en vigueur, ce qui leur avait gagné l'appui des associations de parents de ces deux ordres d'enseignement. Celles de l'enseignement primaire s'étaient en revanche prononcées en faveur de l'initiative, soutenue au niveau politique par le seul Parti du Travail.

Après le Grand Conseil, le peuple genevois l'a finalement rejetée massivement par une majorité de deux tiers des votants. Il fallut attendre la rentrée 1992 pour voir apparaître le congé d'un samedi sur deux dans l'enseignement primaire; cette solution ne satisfaisant pas grand monde, elle fut abandonnée en 1997 au profit d'un temps scolaire regroupé sur quatre jours, tandis que les élèves des degrés secondaires allaient désormais à l'école le mercredi matin. ■

**Jour de rentrée**  
(*Première Moisson, Leçons et exercices de langue française, 1<sup>er</sup> livre, DIP, Genève, 1965, p. 7.*)